

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

ANNONCES :

Chaque Suisse étranger
La ligne de son espace . 0.20 0.25 0.30
Réclames 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à
PUBLICITAS S. A., SION

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Exp. de chèques post. N° II c 54. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Les demandes de „BULLETIN OFFICIEL“ est jointe comme supplément aux
prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation
formelle et signée. Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse 9.— 4.50 2.25
Etranger (envoi des 3 nu-
méros de la semaine . . 17.— 9.— 4.50
Envoyé par numéro . . . 30.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste 30 cts en plus —

Chauffeur

cherche place, pouvant s'occuper également d'autres travaux.
S'adr. au bureau du journal.

On cherche une fille

de 20 à 35 ans, pouvant s'occuper d'un ménage de paysans et sachant traire. Bon salaire. Vie de famille.

Entrée le plus tôt possible. Offres sous P. 1263 S. Publicitas, Sion.

On demande une

Bonne à tout faire

connaissant la tenue d'un ménage soigné.
S'adresser à Publicitas, Sion sous P. 1283 S.

On demande une

Bonne à tout faire

connaissant la cuisine, pour un petit ménage très soigné.
S'adresser à Publicitas, Sion sous P. 1227 S.

La Teinturerie Moderne demande

Apprentie

pour son magasin de Sion. S'y adresser.

AVIS

Le soussigné avise son honorable clientèle de Sion et des environs qu'il a installé en magasin:
Graines de 1er choix potagères, fourragères et de fleurs. Plantons et oignons de balles

Se recommande:
Emile Machoud-Chervessy Magasin Avenue du Midi Sion.

Grande grange-écurie A VENDRE

en Ville de Sion, avec cours et places, accès facile, à proximité du quartier agricole, pourrait éventuellement être transformée en atelier ou habitation. Facilité de paiement.
S'adresser bureau du Journal.

A louer

grande et belle chambre meublée, S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A louer

appartement, grande chambre, cuisine et galetas.
S'adr. au bureau du journal.

On cherche à louer tout de suite joli

Appartement

de 3 à 4 pièces.
S'adres. case postale 2198 Sion

A vendre en ville de Sion

bâtiments-café-restaurant

comportant: rez-de-chaussée, 3 étages et caves meublées.
S'ad. à Publicitas, S.A., Sion

A vendre

1 villa de 6 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle de bains, cuisine et dépendances, jardin et verger. Tout confort moderne.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Commerce de parapluies

cannes, maroquinerie, à remettre. S'adr. CRAUSAZ & GONSETH, Gd-Chêne, 11, Lausanne.

V^e Joseph Taufer, Sion

Liquidation générale. Cessation de commerce

Spécialité de maroquinerie fine
Grand choix en coutellerie fine
Rasoirs de sûreté avec pièces de rechange
Lampes électriques avec batteries de rechange
Peignes et brosse en ts. genres
Bijouterie, broches, chaînes
Sautoirs, articles en émail
Articles pour fumeurs
Savon Bergmann et Parfumeries
Lunetterie — Glaces
Dentelles, Fil, Rubans, Soie, Velours, etc.
Tabliers, Jupons, Corsets, Chemises, Bonneterie, Brassières, Gilets de chasse et de sport, — Bretelles — Sacs de touristes
Cannes et parapluies
Papeterie et articles de fantaisie
Réelles occasions pour revendeurs. Marchandises en parfait état.
GRAND RABAIS

Atelier spécial de peinture

pour Voitures et automobiles aux prix d'avant-guerre
Sellerie et garnitures
Réparations en tous genres — Fournitures à disposition

E. Wuthrich-Mathieu

carrossier, rue des Remparts, Sion

Toujours en magasin harnachements complets et détail et tous les articles de sellerie au prix du jour le plus réduit.

Facilités de paiement — Escompte 5% au comptant
A vendre un char neuf à choix sur deux N° 11, bas prix; ainsi que plusieurs voitures d'occasion, remises à neuf. Trois chars à pont en parfait état dont deux légers et un pouvant porter de 12 à 1500 kgs.

A liquider assortiment de petits chars à pont et ridelles au prix de facture.

Carrières d'Arvel, Villeneuve

embaucheraient quelques

bons trancheurs

Boulangerie-Pâtisserie Louis Gaillard, Sion

Tél. 233 Grand-Pont

— Farine et son —

Tous les jours à la 1^{re} heure

petits pains

y compris le dimanche

A vendre

foin bottelé 1^{re} qualité en boîtes pressées. S'adresser à Deblue, Châtagneraie s. Coppet (Vaud).

Construction économique

CURIGER architectes
SION MONTHÉY

ORANGES DOUCES

100 pièces fr. 11.50. Châtaignes sèches, belles: sac de 10 kg. fr. 8.50 fco. **Morganti & Co. Lugano.**

A vendre une certaine quantité de

foin et regain

environ 12 à 13 toises de première qualité à port de char au village de Pravidondaz, Salins. S'adresser à Modeste Dussaux, Salins.

Chambre

A LOUER

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.



AGENT DEPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LE CANTON DU VALAIS
Distillerie Valaisanne S. A., Sion

Papier d'emballage
Imprimerie GESSLER

Aux Spécialités

Pour les Fêtes de Pâques !!

Grand choix de bonbonnières
nids et paniers garnis

Arrivage spécial de Café et de Thé des fêtes

Bel assortiment de bisouits et bonbons fins

Conserves en tous genres

Articles divers de pâtes d'amandes et gelée de fruits

Se recommande

LUC ANTILLE
Rue du Gd. Pont

Mettez-vous ça dans la fête

que pour avoir

un beau complet à 39.50 et 49 fr.

C'est

„Au Prix de Fabrique“

qu'il faut s'adresser.

Chs. Darbellay

SION

Avenue de la Gare



Café-Restaurant de la Maison Populaire

Tél. 130 SION Tél. 130

Pension et Chambre à prix modéré

Sur commande:

Dîner et banquet à domicile

Cuisine et cave soignée

Se recommande:

A. BLATTER, chef de cuisine

TAVELLI & BRUNO S. A. — NYON —

Poutrelles et fers de construction

Fers ronds à béton.

Tuyaux pour canalisations et raccords

Articles sanitaires.

J'affirme et je soutiens que le

„LIQUIDCUR“

(Marque déposée)

est merveilleux! J'ai réparé moi-même sans pièces ni coutures mes souliers fendillés, troués, usés.

En vente à Sion: Librairies Pfefferlé, Mussler, Ch. Darbellay, Au Prix de Fabrique.

Boucherie J. Vuffray

— VEVEY —

expédie contre remboursements beau Bouilli de bœuf depuis Fr. 2.50 le kilo; Graisse de bœuf fondue extra, Fr. 1.80 le kilo; Lard gras fumé Fr. 3.20 le kilo; Bonnes saucisses extra et bien fumées, fr. 2.50 le kilo.
Expéditions soignées

«AU LEOPARD»

Grand choix de

Fourrures et pelleterie

Vve A. Gillieron.

Rue du Théâtre, vis à vis de l'Hotel Eden. Tél. 904

— MONTREUX —

Réparations soignées. Transformations.

Sellerie-Tapisserie et Carrosserie

— EN TOUS GENRES —

Sommiers et matelas — Colliers et harnais.
Réparations de meubles Réparations soignées

Graisse pour harnais, graisse pour chaussures, graisse pour sabots de chevaux et graisse pour chars, spécialité d'onguent pour blessures. Lustre pour cuir. Couvertures pour chevaux. Bâches imperméables pour chevaux et camions. Harnais de tous genres pour chevaux et mulets. Bâts pour mulets, chevaux et vaches. Liocs en cuir et cordes. Courroies de sonnettes. Brosses en crin et racines. Etrilles. Eponges. Faux-colliers en toile. Faux-colliers en feutre et en peau. Bretelles de brantes plates et rondes. Selles pour chevaux et mulets, etc., etc.

Se recommande, **Louis Morard, Sion**

Grande baisse de viande

Bœuf 1^{er} choix

Bouilli à frs. 2.— et 2.40 le kg.

Rôti » 2.50 et 3.— »

Belle grasse de bœuf fondue ou non fondue à frs. 1.80 le kg.

Bœuf salé extra à fr. 2.— le kg.

Beau bœuf fumé à fr. 3.50 le kg.

— CHARCUTERIE —

Excellentes saucisses au foie et aux choux à frs. 2.80 le kg.

Saucisson pur porc à fr. 4.50 le kg.

Cervelles et gendarmes à frs. 3.— la douzaine

Lard à fondre à fr. 2.50 le kg.

Boucherie-Charcuterie

Henri Huser S. A., Lausanne

Téléphone 31.20

GARE DU FLON

— Expéditions soignées —

Charcuterie Chavaz

Terrassière, 14, GENEVE

Lard gras salé 2.50 le kilo

Poitrine fumée 3.80 le kilo

Saucissons de ménage extra 3.50 le kilo

Saucissons 1^{re} qualité 4.— le kilo

Poitrine salée 3.50 le kilo

Expédition par colis postaux et contre remboursement.

Cure de Printemps

Voici le Printemps et déjà les bourgeons commencent à s'ouvrir. C'est le moment de penser à la Santé, car de même que la sève dans la plante, le Sang subit une suractivité de circulation, qui peut amener les plus graves désordres.

Une expérience de plus de trente années nous permet d'affirmer que la **Jouvence de l'Abbé Soury** composée de plantes inoffensives, jouissant de propriétés spéciales bien définies, est le meilleur régulateur du sang, qui soit connu.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** détruit les germes de la maladie, tamise le sang qu'elle fait circuler librement, et en fin de compte répare tout l'organisme.

UNE CURE avec la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

c'est la GUERISON CERTAINE, sans poisons de toutes les Maladies intérieures de la Femme;

C'EST UNE ASSURANCE

contre les accidents du Retour d'Age, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches Troubles de la Circulation du Sang, Hémorroïdes, Phlébites, Varices, Etourdissements, Chaleurs, Vapeur, Vertiges, etc.

Prendre la **Jouvence de l'Abbé Soury**, c'est s'assurer des Règles régulières, non douloureuses; c'est éviter les Migraines, Névralgies, Constipation, etc.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies. Prix: Le flacon liquide 4 frs. 50. La boîte pilules, 3 fr. 50. Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21 quai des Bergues, à GENEVE.

Bien exiger Véritable Jouvence de l'Abbé Soury avec la signature Mag. DUMONTIER

ABONNEZ-VOUS AU

„Journal et Feuille d'Avis du Valais“

Lloyd George reste au pouvoir

C'est devant une salle comble que Lloyd George a exposé, le 3 avril, à la Chambre des Communes, les motifs et les buts de la conférence de Gènes.

Non seulement tous les députés étaient présents mais encore un grand nombre de lords étaient venus à la tribune qui leur est réservée. On remarquait dans la tribune diplomatique les ambassadeurs de France, de Belgique, d'Italie, du Japon, des Etats-Unis, etc.

M. Lloyd George, qui parla pendant près d'une heure et demie, paraissait un peu fatigué mais l'intérêt qu'il portait au sujet de son discours ne tarda pas à animer sa parole de cette force persuasive si remarquable qu'il exerce sur les esprits des parlementaires anglais.

Entrant rapidement en matière, il posa la question de confiance dans les termes que l'on connaît. La Chambre approuvait-elle le programme de Gènes tel qu'il a été défini à Cannes et soutient-elle le gouvernement actuel pour l'exécution de ce programme?

Son discours se divisa alors nettement en deux parties: la première, adressée à l'opposition (libéraux et travaillistes) justifia l'exclusion du programme des deux questions suivantes: révision du statut territorial de l'Europe, défini par les traités de paix et problème des réparations.

La seconde partie pendant laquelle M. Lloyd George s'adressa surtout aux conservateurs qui le soutiennent (il semblait même parfois qu'il s'adressait exclusivement à son collègue libéral M. Churchill), exposa les raisons pour lesquelles il faut établir un régime de paix avec la Russie bolcheviste si l'on veut revenir à une vie économique normale en Europe.

M. Lloyd George, comme le fit remarquer non sans malice le travailliste Clynes, consacra beaucoup plus de temps et des ressources oratoires à persuader ses partisans qu'à réfuter les objections de ses adversaires.

On aurait pu répondre à l'honorable M. Clynes qu'il n'est pas nécessaire, en effet, de s'étendre longuement sur les deux premières thèses que M. Lloyd George avait exposées: « Comment voulez-vous réformer les frontières de l'Europe? En rendant l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne? En supprimant la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, etc... » Et: « Le problème des réparations ce n'est pas de faire payer des réparations à l'Allemagne, mais c'est qu'il y a des dommages à réparer. Voulez-vous que les 60 millions d'habitants de l'Allemagne agressive ne paient rien et que les 40 millions d'habitants de la France assaillie paient tout? » Il était plus difficile de démontrer la possibilité de la reprise de rapports réguliers et normaux avec la Russie révolutionnaire. M. Lloyd George établit un parallèle, auquel on pouvait s'attendre, avec les efforts de Pitt en 1796 et 1799, pour faire la paix avec la Révolution française. Il rappela que la Russie bolcheviste, si l'on en croit Lenine, évolue vers une coopération avec le capitalisme et, au grand chagrin du Labour Party, il montra que le discours prononcé le 1er novembre 1921 par le dictateur russe est la condamnation la plus formelle qui se puisse imaginer de l'expérience de cours prononcé le 1er novembre 1921 par le dictateur russe est la condamnation la plus formelle qui se puisse imaginer de l'expérience de socialisme en grand qui a tant coûté à la Russie.

Le premier ministre britannique conclut en marquant avec netteté les garanties que les nations d'Occident devront exiger d'un pays qui a absorbé pendant des années les fruits de l'épargne de millions de Français.

Il a insisté sur la nécessité de tribunaux impartiaux pour la protection des intérêts étrangers et surtout sur les garanties contre toute agression militaire de la Russie contre ses voisins.

L'impression qui se dégage de cette dernière partie du discours est que la Russie bolcheviste sera reconnue sous réserve de l'approbation des Parlements alliés, à la condition qu'elle donne plus que des promesses formelles, des preuves tangibles de sa volonté de paix et de sa reconnaissance d'obligations nationales.

Cet exposé, malgré certaines faiblesses, des arguments un peu gros et certains passages de polémique dont on eût pu se passer, a produit une profonde impression.

Soit que le ministère Lloyd George doive disparaître bientôt, soit qu'il doive encore se maintenir, on peut dire qu'il représentera véritablement à Gènes le sentiment de la majorité de la nation britannique.

La Chambre des communes repousse, par 370 voix contre 84, la motion de méfiance.

La motion de confiance proposée par M. Lloyd George est votée par 372 voix contre 94.

Le plan du Dr Rathenau à Gènes

Le chancelier Wirth et la première partie de la délégation allemande se rendant à Gènes ont quitté Berlin ce matin mercredi.

Les politiciens allemands ont attendu la Conférence de Gènes avec une impatience fébrile. A Cannes, M. Rathenau n'avait pu jouer le grand jeu. Son exposé ne fut que l'entrée en matière, le prélude de l'offensive que vient de préparer la Wilhelmstrasse.

Les délégués allemands ont-ils une tactique bien déterminée pour la Conférence? Et quelle sera cette tactique?

Toute la question pour le gouvernement allemand consiste à entamer la question des réparations. Il va sans dire que M. Rathenau n'abordera pas de primé abord ce sujet.

Les ministres viennent à Gènes avec un plan bien net et nouveau pour la reconstruction de la Russie. C'est donc le problème russe que traitera d'abord les délégués du Reich.

Le plan allemand a été élaboré à la suite d'une séance secrète dont je vous ai déjà parlé et à laquelle a été discuté un récent rap-

port de la délégation allemande de Moscou. Voici un résumé de ce rapport, qui donne les directives suivantes:

Eviter d'entreprendre la reconstruction de la Russie au moyen de consortiums internationaux. De tels consortiums se heurteraient à l'hostilité de la population, qui redoute de voir exploiter la Russie à la façon d'une colonie.

Des groupes isolés et puissants sont seuls à même de faire de la bonne besogne. Les divers groupes ne doivent pas se faire concurrence. Ils doivent attirer la sympathie des habitants en montrant qu'ils viennent pour les aider à sortir de leur situation précaire.

Les groupements devront commencer petitement, s'ils ne veulent pas avoir de grosses déceptions. Le plus important est de venir en aide à l'agriculture, en fournissant des instruments simples: faucheuses, faneuses, etc.

Il faudra prévoir la mise en activité d'ateliers pour réparer ces machines.

La Russie n'est pas à même, pour le moment, de songer à entreprendre de grandes cultures.

Le premier travail de l'industrie sera de remettre en état les canaux et les voies ferrées, spécialement les lignes de Moscou à Petrograd et de Moscou à Riga.

Au point de vue politique, le rapport déclare: « Il n'existe pas, parmi le peuple russe, de véritable tendance à renverser le régime soviétique. L'Allemagne ne court donc pas de risques à reconnaître les soviets. »

Les délégués allemands se baseront sur ce rapport pour conseiller que les divers peuples se partagent les zones d'influence en Russie.

C'est à ce moment que commencera la manœuvre allemande. M. Rathenau aura cherché à se créer, parmi les membres de la Conférence, une atmosphère favorable. Il aura fait entendre que la France pourrait, par exemple, s'intéresser au relèvement de l'Ukraine, ou elle a davantage d'intérêts. La délégation allemande entamera son offensive.

Elle le fera vraisemblablement en rappelant que le gouvernement soviétique a émis la prétention de toucher une partie des réparations dues aux Alliés.

M. Wirth soutiendra le second et on verra M. Rathenau étaler le manuscrit de sept cent pages qui vient d'être terminé à la Wilhelmstrasse. Ce manuscrit est une protestation. Il s'agit de prouver que l'Entente s'est trompée dans ses calculs et que l'Allemagne ne peut exécuter au delà d'une certaine limite.

SUISSE

Tous les chemins mènent à Gènes

Lundi matin arrivait à la direction des C.F.F. et au Palais fédéral la nouvelle que deux wagons contenant 47 personnes appartenant à la délégation des soviets arriveraient à Schaffhouse via Singen, avec le train de 12 heures. Plusieurs journaux, le Bund notamment, ont annoncé l'après-midi que la délégation des soviets à la conférence de Gènes avait effectivement passé par notre territoire soit par Schaffhouse, Zurich, Art-Goldau et le Gothard. Mais on apprenait bientôt qu'aucun délégué ni expert soviétiques n'étaient arrivés à Schaffhouse. Les wagons avaient, en effet, été acheminés par la voie du Brenner (Autriche).

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral vient de décider que la distillation du cidre indigène et d'origine étrangère est soumise au droit de monopole. La distillation non industrielle du cidre indigène échappe seule au monopole.

Il approuve le message relatif à l'octroi d'une subvention de 5 millions de francs à la Société fiduciaire hôtelière.

D'autre part, il a fixé les termes du message relatif aux indemnités journalières et de voyage pour les membres du Conseil national et pour les commissions des deux Chambres.

Les indemnités journalières restent fixées à 35 francs. En revanche lesdites indemnités ne seront plus payées le samedi et le dimanche, mais uniquement pour les jours de séance. L'indemnité de voyage est fixée à 25 centimes par kilomètre.

La Suisse à Gènes

Le Conseil fédéral a tenu mardi après-midi une séance au cours de laquelle un rapport a été présenté au sujet des délibérations de la commission suisse d'experts pour Gènes, de même qu'au sujet des travaux préparatoires qui ont été faits en vue de la conférence des experts neutres qui doit se réunir à Berne mercredi, ainsi que pour la conférence des délégués du 8 avril.

Lock-out de la menuiserie

Lundi a commencé le lock-out de la menuiserie suisse; environ 3000 ouvriers en sont atteints.

Les patrons de Bâle, de Buttwil, de Kreuzlingen et de Romanshorn n'ont pas congédié leurs ouvriers, parce que les conditions de travail dans ces localités sont réglées par contrat.

Nomination militaire

Le Conseil fédéral a nommé le colonel de Loriol instructeur d'arrondissement pour la 1re division, à Lausanne, en remplacement du colonel de Muralt, qui a pris sa retraite.

Fabrique d'automobiles en faillite

La fabrique d'automobiles Arbenz S. A. à Albisrieden a été déclarée en faillite.

Une malheureuse rencontre

A Lausanne, dimanche soir, à 19 heures environ, la recrue valaisanne Gaspoz descendait à assez vive allure le Valentin sur une bicy-

clette qu'il avait louée. Arrivé à la hauteur de Riant-Mont, Gaspoz heurta un piéton, probablement atteint de surdité, qui n'avait pas entendu les coups de sonnette avertisseurs.

Le piéton se releva de lui-même et s'en alla sans demander son reste. Quant à la recrue Gaspoz, elle fut relevée, conduite chez M. le Dr Narbel, puis transportée à l'Hôpital cantonal. Elle n'avait ni côtes enfoncées, ni fracture du bras, comme l'ont dit quelques journaux mais simplement une luxation de l'épaule gauche qui fut réduite immédiatement.

L'éternelle imprudence

Dimanche après-midi, à Muttenz, un berger en compagnie d'un nommé Meier, manipulait un pistolet, lorsqu'un coup partit, atteignant ce dernier à l'abdomen. Meier a été blessé grièvement qu'il a succombé dans la nuit à l'hôpital de Liestal où il avait été transporté. La victime était père de famille.

Un drame de famille

Lundi, à Bienna, le nommé Montavon-Borné, 40 ans, a tué sa femme et s'est tué ensuite.

Les deux époux vivaient jusqu'alors en bonne intelligence. Les mobiles du crime sont inconnus. Ce crime a produit dans toute la région une profonde émotion.

On donne encore les détails suivants sur la tragédie de Bienna:

D'après les constatations médicales, Montavon a assommé sa femme avec un marteau. Il s'est ensuite tué avec son fusil d'ordonnance. La police est en face d'une énigme.

Dimanche soir, on vit encore les époux dans un café et le mari ne donnait nullement des signes de troubles mentaux. Pendant la nuit survint une dispute qui devait avoir une issue tragique.

Lundi matin, à 11 heures, le père envoya son fils âgé de 17 ans, chercher un médecin pour soigner la mère qui, disait-il, s'était blessée grièvement. A son retour, le fils trouva sur la table un billet dans lequel le père avouait son horrible crime.

Les agents de police furent immédiatement appelés, mais on ne trouva plus que deux cadavres. Le meurtre n'a certainement pas eu pour mobile des raisons financières.

Le prix du blé indigène

Le Conseil fédéral a adopté lundi le projet d'arrêté fédéral concernant le prix des céréales panifiables indigènes. En voici le texte, traduit de l'allemand:

Art. 1. — La Confédération paiera pour les céréales panifiables indigènes de la récolte de 1922 les prix suivants par cent kilos nets, franco wagon en gare de départ ou franco moulin des épaveurs:

Froment et épaveur sans balle, 50 fr. Seigle fr. 45.

Art. 2. — Pour la récolte de blé indigène de 1923, la Confédération fixera un prix qui dépassera de 12 francs les cent kilos le prix moyen franco frontière suisse du blé importé de qualité analogue. Le prix du blé indigène sera toutefois de 45 fr. au moins et de 48 fr. au plus.

Art. 3. — Les prix indiqués s'entendent du blé de bonne qualité propre à la mouture, livré franco gare de départ ou franco moulin des environs. Les rapports de prix entre le froment, le seigle et l'épaveur des récoltes de 1923 et 1924 seront fixés par le Conseil fédéral suivant les conditions du marché.

Les producteurs de céréales sont autorisés à vendre aux prix indiqués toutes les céréales qu'ils ont cultivées eux-mêmes et qui dépassent les besoins normaux de leur ménage.

Art. 4. — Si le service fédéral des céréales vend le blé importé aux moulins indigènes à un prix plus élevé, la Confédération paiera également ce prix pour les céréales indigènes, après déduction des frais moyens d'achat et de transport.

Art. 5. — Si d'autres dispositions législatives concernant l'encouragement durable de la culture des céréales indigènes devaient entrer en vigueur avant l'expiration de la durée du présent arrêté, elles prendraient la place de ce dernier.

Art. 6. — Le présent arrêté étant urgent, entre immédiatement en vigueur et abroge l'arrêté du Conseil fédéral du 2 juillet 1920 concernant le prix des céréales panifiables indigènes.

Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CHAMBRES FEDÉRALES

Dans sa séance de lundi, le « Conseil national » a procédé d'abord à l'assemblée de M. Maraini, nouveau député du Tessin, élu en remplacement de M. Bonella, décédé.

A l'ordre du jour figurent un certain nombre de motions et d'interpellations ayant trait au 17me rapport de neutralité.

M. de Rabours (Genève), constatant que M. le conseiller fédéral Schulthess, occupé à la commission d'experts pour la Conférence de Gènes, ne peut assister aux délibérations et qu'il est remplacé par M. Kaeppli, demande par motion d'ordre de suspendre la discussion jusqu'à ce que le chef de l'Economie publique puisse venir répondre. Appuyé par M. Schmid (Argovie) combattue par MM. Forrer (St-Gall) et Balmer (Lucerne), cette motion est rejetée.

M. Forrer développe l'interpellation suivante: « Le soussigné désire savoir si le Conseil fédéral ne peut se déclarer prêt à supprimer rapidement et sans exception tous les monopoles, en vue de déterminer une baisse radicale des prix; en outre, s'il n'est pas disposé à user des restrictions d'importations avec la plus grande modération, et pour ce qui concerne celles qui devront être maintenues, à assurer à la consommation indigène des prix aussi bas que possible pour les marchandises qui en bénéficient. »

M. Stoll (Zurich) retire la motion qu'il avait présentée pour hâter la liquidation du monopole du sucre.

M. Balmer (Lucerne) retire la motion qu'il demandait au Conseil fédéral de présenter un rapport sur la question de savoir si tous les monopoles de guerre encore existants ne devraient pas être successivement liquidés au plus tôt. Il est invité en même temps à prendre sans délai les mesures pour assurer le ravitaillement du pays en pain.

M. Kaeppli, chef de service de l'alimentation combat la motion de M. Balmer, en faisant remarquer que la question des blés ne pouvait être réglée qu'après la liquidation des monopoles.

La motion Balmer est repoussée par 36 voix.

M. de Rabours présente une motion demandant au Conseil fédéral d'exiger que les compagnies d'assurances allemandes accordent à leurs assurés en Suisse les garanties exigées par la loi.

FAITS DIVERS

Arrestations

Une triple arrestation a été opérée ensuite de manœuvres abortives ayant occasionné la mort d'un fœtus de 8 mois. Cet attentat a été commis à Vétroz. Les ossements de l'enfant ont été retrouvés dans le fourneau de la cuisine.

Subsides

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais 20 pour cent des frais de construction d'un chemin forestier à Ste-Marie, commune de Chalais (devis: 103,000; maximum: 20,000).

L'éboulement des Evouettes

Depuis une quinzaine de jours, la population des Evouettes (commune de Polt-Valais) est en émoi. De grandes masses de pierres et de boues se détachent d'un dévaloir de la Suche (massif du Grammont) et menacent la partie nord du village. Dimanche dernier, une nouvelle et très importante coulée s'est produite. Le torrent de Thovex a été obstrué et son lit surélevé de quatre mètres. Des nappes de pierres et de boue, hautes de trois mètres, ont envahi les prés et quelques vignes du hameau d'Amont les Evouettes. Cinq maisons ont dû être évacuées.

Toute la population des Evouettes et les pompiers du Bouveret sont sur les lieux. On travaille activement à créer un lit aux avalanches de pierre et de boue qui descendent sans cesse. A plusieurs reprises déjà des barrages ont été balayés par la pression des masses en mouvement.

La menace est grande. On craint de nouveaux et importants glissements de terrain.

Au haut du couloir, surgissent de nombreuses sources, qui accomplissent un travail d'érosion très rapide. Les gens du pays supposent qu'une fissure s'est produite à la cuvette du lac Tannay et que les éboulements sont la conséquence de celle-ci.

Pèlerinage à Lourdes

Hôtels. — Les prix des pensions s'élèvent, pour 5 jours complets et 1 souper, 1 coucher et 1 déjeuner à:

IIIe classe: une personne par chambre et par lit: fr. 46.—

deux personnes par lit 43.—

Ile classe: une personne par chambre et par lit 52.—

deux personnes par lit 49.—

Ire classe de fr. 58.— à 70.—

Les personnes d'une même paroisse ont tout intérêt à loger dans le même hôtel. — Il est conseillé de retenir à l'avance chambre et pension.

On peut s'adresser aux hôtels suivants: Hôtel St-Jean-Baptiste — Hôtel Central — Hôtel et Pension Ste-Agnès — Hôtel Jésus-Marie — Hôtel St-Pierre — Hôtel Croix-Blanche — Hôtel Victoria — A la Croix des Bretons.

Passeports. — Le visa du Consul étant supprimé, les passeports collectifs ne sont plus admis. — Ecrire au Département de Justice et Police (Bureau des étrangers) à Sion et envoyer en même temps: 2 ex. de sa photographie, petit format; date du jour et de l'année de sa naissance; lieu d'origine et de domicile; les noms et prénoms; taille (hauteur); couleur des cheveux et des yeux.

Dans chaque localité, un des pèlerins peut se charger de faire l'envoi pour tous ses compagnons de voyage. Cela simplifie le travail et économise les frais de ports. Le Bureau des étrangers retournera pour chaque pèlerin un livret-passeport pour la modique somme de fr. 0.80, plus le port, et valable du 26 avril au 4 mai. Qu'on se hâte de se mettre en règle, sans ce passeport, impossible d'entrer en France.

Les manuels et feuilles de Direction seront envoyés dans le courant de la semaine prochaine: l'horaire, l'insigne et le billet, quelques jours avant le départ. Le Comité.

L'inventaire obligatoire au décès

Le règlement concernant l'inventaire obligatoire au décès est entré en vigueur le 1er avril. Par arrêté du Conseil d'Etat, du 28 mars il est alloué au juge de commune, à son greffier et au receveur pour l'apportion des scellés et pour l'inventaire fr. 3 à chacun pour la première heure et fr. 1.50 pour chaque heure supplémentaire.

En l'honneur du pape

La section du Val d'Ossola du Club alpin a décidé de placer une table commémorative à Macugnaga, en souvenir de l'ascension que le professeur Achille Ratti, actuellement Pie XI,

a accomplie en juillet 1889, par le versant italien, à la pointe Dufour, à 4638 mètres, sommité la plus haute du Mont Rose, en traversant le col de Zumstein, depuis Macugnaga.

Irrigation à Leytron

L'assemblée primaire, réunie pour la lecture des comptes annuels, avait également à prononcer sur l'acceptation ou le rejet du projet de pompage d'eau pour l'irrigation des terrains de la rive droite de la Losenze.

Après un exposé de la question fait par l'auteur du projet, M. l'ingénieur Couchepin, l'assemblée a décidé à l'unanimité moins une voix de donner pleins pouvoirs à l'administration communale pour passer à l'exécution du projet, quitte à choisir le moment opportun pour le commencement des travaux.

Il est probable, en effet, que l'année 19 ne sera pas la répétition de 1921 au point de vue du débit de la Losenze, durant la période des arrosages, et qu'il sera possible d'envoyer à l'année prochaine l'établissement de l'installation de pompage.

La décision prise par l'assemblée primaire est une belle manifestation de solidarité entre les habitants de la plaine et de la montagne. Il est vrai que ces derniers ont aussi mis à contribution la caisse communale lors de la construction de la route qui dessert maintenant toute cette magnifique région du coteau leytronin, et que, d'autre part, il s'agissait ici d'une œuvre d'un intérêt général incontestable.

Le devis du projet de pompage s'élève à fr. 100,000.— pour l'irrigation d'environ 100 hectares, ce qui fait 10 centimes par mètre carré de terrain.

Un moteur de 100 HP actionnera une pompe à haute pression, d'un système spécial résistant mieux à l'usure due aux eaux limoneuses que les pompes centrifuges ordinaires.

Le pompage se fera au Rhône, dont les eaux sont plus fertilisantes que celles du canal, bien que ces dernières présenteraient le grand avantage d'être claires et d'assurer une moindre usure des pompes.

L'EMIGRATION

7179 personnes ont émigré de Suisse en 1922. C'est 2000 de moins qu'en 1920, Fribourg fournit 71 émigrants; Saint-Gall, 572; Zurich, 896, Berne 136. Il y avait dans le nombre 1027 étrangers.

4911 émigrants se sont rendus aux Etats-Unis; 637 en République Argentine; 496 au Brésil.

La diminution du nombre des émigrants par rapport à 1920 vient des difficultés que font les pays étrangers pour recevoir de nouveaux hôtes, à cause du chômage.

Le rapport du département politique fédéral dit que le désir d'émigrer a été général de la population, notamment parmi les sans-avants. Ces derniers ont formé entre eux des sociétés, qui se proposaient d'acquiescer des terrains, d'organiser le défrichement, de pratiquer sous la forme coopérative l'achat des articles nécessaires et la vente des produits, voire de battre des forêts vierges, le tout sans même savoir s'il était possible d'obtenir quelque part du terrain. On affirmait que dans certains pays tout émigrant recevait gratuitement terrain, logement, instruments aratoires, denrées alimentaires, etc.

C'est dans cette croyance qu'environ 200 familles ont voulu émigrer au Venezuela et de douzaines d'autres au Canada, au Brésil, au Paraguay ou en Australie. Ce n'est pas sans peine qu'on parvint à les retenir. La plupart seraient tombées dans la misère.

Le Canada exige des artisans et ouvriers qu'y arrivent la possession d'au moins 1250 fr. (250 dollars). Les Etats-Unis n'admettent chaque nation qu'un nombre d'immigrants ne dépassant pas le 3 p. c. des ressortissants de cette nation établis aux Etats-Unis en 1910 (Suisse: 3745). Le Mexique n'admet que les immigrants disposant de moyens suffisants pour vivre pendant plusieurs semaines. L'entrée dans la plupart des colonies françaises et britanniques est subordonnée à la production d'un engagement officiellement légalisé.

Les émigrants de 1921 ont payé aux agents 6,670,970 francs pour leur transport et les ont versé 224,892 francs contre des lettres de change.

Les émigrants de 1921 ont payé aux agents 6,670,970 francs pour leur transport et les ont versé 224,892 francs contre des lettres de change.

Les émigrants se classent au point de vue professionnel de la manière suivante: Agriculteurs, 2271; ouvriers de l'industrie 1841; employés de commerce, 928; domestiques 525; employés d'hôtel 367; instituteurs et instituteurs 187.

Chronique séduisole

Mort subite

Le tribunal de Sion vient de faire une levée de cadavre. On a trouvé, cet après-midi, M. Maury, agent d'affaires, à Sion, mort dans son lit, de mort naturelle. On ne l'avait pas vu depuis dimanche. Il occupait une chambre aux mansardes, chez Mme Zoni, à la Place du Midi.

Piscine et bains

Les personnes qui, pour un motif quelconque, n'auraient pas été atteintes par les listes actuellement en circulation, sont priées de s'adresser au poste de police où une liste de souscription est déposée.

Le Comité provisoire.

ETRANGER

Lenine est très malade

Le « Wabama » apprend que Lenine est très malade et que plusieurs médecins ont été mandés à Moscou.

Depuis six semaines, le dictateur n'a plus assisté aux délibérations des commissaires du peuple et on ne le consulte plus que pour les questions d'importance spéciale.

Condamné à mort

Jeannes dont le procès dure depuis plusieurs jours et qui est accusé d'avoir joué auprès des autorités allemandes le rôle de dénonciateur, notamment dans les affaires de miss Cawell et de Delhuin, a été condamné à mort cet après-midi par la Cour d'assises de Mons.

Le testament de Charles Ier

L'ex-empereur a fait un testament très minutieux qui contient des clauses politiques et aussi des clauses économiques et financières. Ces dernières sont relatives à son héritage, qui comprend deux immeubles: la villa Wartolz près de Reichenan, et le château de Feistriz, dans la Haute-Syrie, lequel était un bien commun entre lui et l'impératrice Zita.

Charles a laissé en outre une fortune liquide de 6,300,000 couronnes, de 1,000,000 couronnes de titres, 5 polices d'assurance, chacune d'un million de couronnes, et enfin des ameublements précieux. Toutefois, cette fortune par fielière a été mise sous séquestre par la république d'Autriche, en faveur des victimes de la guerre.

La question du transfert des restes de Charles donnera probablement lieu à des difficultés. L'entourage de Charles voudrait voir la dépouille mortelle déposée dans un caveau des capucins, à Vienne, où reposent la plupart des Habsbourg; mais on ne sait pas encore quelle attitude prendraient les autorités autrichiennes devant une telle éventualité.

Une personnalité de l'entourage de l'ex-empereur; très au courant de la vie du souverain, publiée dans la « Nouvelle Presse Libre » quelques détails sur les difficultés matérielles qu'il a eu à combattre dans l'exil.

Selon cette personnalité, Charles a été particulièrement affecté par la séparation d'avec sa mère et de son frère Max, actuellement à Munich. L'ex-empereur ne pouvait pas croire que la confiscation de sa fortune particulière fut définitive. En partant pour Funchal, il avait un millier de francs en poche. A un ami qui l'avait visité en Suisse, il s'était plaint de n'avoir que juste 10 francs d'argent liquide.

Charles a été très affecté par les difficultés rencontrées pour loger convenablement ses enfants à Funchal et par les embarras croissants d'argent. Il a fait plusieurs emprunts assez élevés à une banque de Funchal, et des aristocrates autrichiens et hongrois lui ont versé de fortes sommes.

Malgré cette aide pécuniaire, Charles aurait fait à Funchal des dettes assez considérables.

Pie XI et la Conférence de Gènes

L'« Azione » croit savoir que Pie XI, après avoir consulté le cardinal-secrétaire d'Etat et le cardinal-doyen, aurait décidé d'envoyer à la conférence de Gènes une note à toutes les puissances.

Quant au contenu de la note, le journal considère comme vraies les informations suivantes:

Pie XI rappellerait d'abord à la conférence l'œuvre poursuivie par le Saint-Siège et par Benoît XV pour la paix du monde; il affirmerait à nouveau la nécessité que toutes les divergences entre peuples soient écartées, pour coopérer effectivement au rétablissement de la paix, si profondément troublée.

Le Pape ferait allusion aux éléments selon lui indispensables pour que le rétablissement de la paix soit vraiment efficace et durable: le désarmement, la libre manifestation de la vo-

lonté des peuples.

Le Pape ne négligerait pas de mentionner, en terminant, la raison pour laquelle le Saint-Siège par suite du manque de liberté pleine et entière dans l'exercice de sa mission, ne pourra envoyer un représentant à Gènes.

A la veille de Gènes

M. Lloyd George, accompagné de lord Curzon, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, de sir Robert Home, chancelier de l'Echiquier, et de sir Worthington Evans, ministre de la guerre, avec leur état-major particulier, partiront vendredi matin pour Gènes. La délégation débarquera à midi à Calais, où un train spécial la conduira directement à Gènes. Elle arrivera dans cette ville samedi vers 1 heure de l'après-midi.

Le Premier ministre anglais sera accompagné de sir Maurice Hankey, qui sera le secrétaire général de la mission britannique, ainsi que de ses trois principaux secrétaires et de 4 fonctionnaires de son département.

Le ministre du commerce a dépêché à Gènes une vingtaine de fonctionnaires. Le nombre total des membres de la délégation britannique sera d'environ 86. La délégation aura sa résidence à environ 7 km. de Gènes, à San Francesco, où la villa White, appartenant à un Anglais, a été spécialement aménagée. Le personnel et autres fonctionnaires descendront à l'hôtel Miramare où 127 pièces et 40 bureaux ont été réservés à leur intention.

Des automobiles assureront un service permanent entre la villa White et le Palais Royal où auront lieu les séances de la conférence.

L'installation des services télégraphiques et téléphoniques et celle des services de la presse ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement italien. Le directeur général des postes italiennes a à sa disposition un crédit de 1,700,000 livres. De nouveaux fils téléphoniques ont été installés sur les lignes Gènes-Milan, Gènes-Turin, Gènes-Vintimille et Milan-Trieste, qui seront réunies aux lignes internationales. Un bureau complet de téléphones et de télégraphes a été organisé au siège de la conférence, au Palais Royal.

Les tripots italiens

La question des maisons de jeu a été de nouveau débattue dans une des dernières séances de la Chambre italienne à propos du budget de l'intérieur.

M. Chiesa, député républicain, a invité le gouvernement à se prononcer. Il a fait remarquer qu'un jour les dispositions prohibitives sont appliquées et le jour suivant elles sont totalement oubliées.

« En pareille matière, s'écria-t-il, la tolérance est une vraie honte. La presse est influencée de mille manières: aujourd'hui par les « tripotiers » et « aspirants-tripotiers », demain par les agents de Monte-Carlo. Nos stations thermales et balnéaires doivent être ménagées. Mais on doit les faire connaître pour leurs vertus thérapeutiques et non pas par l'exploitation de vices tels que le jeu. Le jeu fait dépendre la solution du problème de la vie non pas du travail, du sacrifice, mais du hasard de l'incalculable, de l'inconnu. Cette attente musulmane, qui a pour base non plus la foi religieuse mais le vice, l'oisiveté, l'ineptie, est précisément le danger contre lequel les Italiens doivent se battre. »

M. Facla, président du conseil, a déclaré que la question exigeait un examen détaillé et attentif. En attendant, le gouvernement fera strictement appliquer la loi.

Le « Corriere della Sera » commente les déclarations de M. Facla:

« Un des arguments des partisans des maisons de jeu est celui-ci: si l'on ne joue pas en Italie, les joueurs porteront leur argent à Monte-Carlo; puisque le vice du jeu existe, qu'au moins nos nationaux en profitent! Avec de tels raisonnements, il est facile d'aller loin dans la vie sociale. Certainement, ce foyer de pourriture qu'est Monte-Carlo, représente un dommage pour l'Italie. Il est douloureux qu'après la grande guerre et les grands projets de réorganisation civile, les gouvernements ne se soient pas occupés de délivrer l'Europe des tripots et particulièrement du tripot de Monte-Carlo. Ce musée des vices intéressés peut-être

le prince de Monaco, qui en a étudié les abîmes comme dans son musée océanographique. Mais le voisinage de ce pays de Cocagne ne suffit pas à justifier la diffusion des maisons de jeu. »

En présence des tergiversations officielles, le « Corriere » exprime l'espoir que quelques député suscitera un nouveau débat à la Chambre sur ce sujet, en obligeant le gouvernement à affronter le jugement de l'opinion publique avec plus de courage.

La question romaine

L'« Osservatore romano » dans un article relatif aux commentaires que la presse libérale a voulu faire sur la réception du couple royal de Belgique au Vatican, dit que la vraie signification et la portée de cet événement, au point de vue de la question romaine, sont clairement illustrées par l'encyclique « Pacem » du 23 mai 1920, de Benoît XV.

L'Osservatore reproduit, en effet, le passage de l'encyclique se rapportant à la concession faite par le Saint-Siège aux souverains catholiques, de venir à Rome officiellement. Et, se basant sur ce passage, il conclut:

« La vérité indiscutable est donc celle-ci: La dérogation au veto antérieur et la réception des souverains ou chefs d'Etat catholiques au Vatican est et doit être considérée comme une concession remarquable que le St-Siège, dans l'atmosphère de haines nationales qui a survécu à la guerre, a faite pour coopérer de quelque manière à la fraternité des peuples. Mais elle laisse parfaitement intacte la question romaine. Cette question subsistera tant que le Saint-Siège n'aura pas obtenu la position qu'il doit avoir, de par le droit divin même. C'est-à-dire une position qui, non seulement lui en laisse en fait et en droit pleine liberté et pleine indépendance dans l'exercice de sa mission universelle, mais qui, en même temps, donne aux différents peuples et gouvernements la garantie de cette liberté et de cette indépendance. »

Chambre française

Au cours du débat qui s'est déroulé à la Chambre française, un vif incident s'est produit entre M. Poincaré et M. André Tardieu, l'ancien collaborateur de M. Clémenceau.

M. Moutet, député socialiste de Lyon, ayant dit incidemment que l'armée allemande était réduite à cent mille hommes, le président du conseil l'interrompit pour déclarer qu'en réalité à la suite de concessions faites en 1920 et 1921 par les cabinets alliés, l'Allemagne disposait d'une force permanente de deux cent cinquante mille hommes.

La dessus, M. Tardieu déclara que jamais le Parlement n'avait su cela, que le chef du gouvernement faisait là une révélation d'une extrême gravité, et que l'on était en droit de manifester une grande stupeur. M. Poincaré lui répliqua en termes tranchants que sa stupeur devait être feinte, car la presse a, l'an dernier, expliqué tout au long la situation, de laquelle divers orateurs, notamment le général de Castelnau, le colonel Fabry et M. André Lefèvre ont longuement entretenu la Chambre ces derniers temps à propos de la loi militaire.

M. Tardieu, toujours plus irrité, rétorqua qu'il n'avait pas cessé d'intervenir pour obtenir le respect du traité de Versailles. « Deux fois oui, dit alors M. Poincaré, mais vous interpelliez peut-être avec des intentions que d'autres n'avaient pas. »

Cette allusion à ses ambitions politiques mit hors de lui M. Tardieu, qui affirma avoir refusé tous les portefeuilles qui lui étaient offerts, et qui ajouta: « Moi je conforme mes actes à mes paroles, et mes paroles à mes actes. Je suis plus âgé que vous. Je vous souhaite, quand vous aurez mon âge, de pouvoir en dire autant. »

L'apprêt de ce dialogue a frappé tous les assistants. On peut en conclure que les relations de M. Poincaré avec M. Tardieu et les amis de celui-ci restent mauvaises. Quant au fond même de la question soulevée, M. Poincaré a raison, si l'on tient compte non seulement de l'armée officielle, mais aussi des forces de police auxiliaires.

Relevons, d'autre part, que, dans un discours prononcé hier à Paris, le ministre des finances M. de Lasteyrie a fait remarquer que le budget français de la défense nationale qui atteignait 7649 millions en 1920, a passé à 6358 millions en 1921, pour tomber à 4910 millions en 1922.

La réponse turque

Le correspondant du « Times » à Constantinople annonce que le gouvernement de la Sublime Porte a remis samedi aux hauts commissaires alliés une réponse officielle aux propositions élaborées par les ministres des affaires étrangères alliées. Le correspondant croit savoir que, malgré certaines réserves au sujet des modifications territoriales suggérées, la note équivaut à une acceptation, et l'on signale comme un fait significatif, que la commission de l'armistice a été dissoute samedi.

Dernières nouvelles

Un vol à Fribourg

FRIBOURG, 4. — L'Ermitage de la Madeleine creusé dans les rochers de la Sarine, à une demi-heure du pont de Grandfey a eu la visite d'un malandrin qui y a soustrait un montant de 600 frs. appartenant au paisible ermite. Il a pris également une paire de souliers et un coupon de drap valant ensemble une centaine de francs. Le voleur a profité de l'absence de l'anachorète, qui était venu samedi faire ses provisions à Fribourg. Les portes d'entrée ont été fracturées, ainsi que le secrétaire où se trouvait l'argent.

Le charmant ermitage avait été restauré l'année dernière.

On a procédé à l'arrestation d'un nommé P., de Dirlaret, qui est présumé être l'auteur du vol. Il aurait un complice.

Un télégramme du roi d'Espagne

ROME, 4. — Le roi d'Espagne, ému par la situation précaire dans laquelle le décès de l'empereur Charles laisse la famille impériale d'Autriche, a adressé au Pape le télégramme suivant:

A Sa Sainteté le Pape comme doyen des souverains:

Douloureusement impressionné par les circonstances qui ont accompagné la mort de l'empereur Charles, je me permets de prier Votre Sainteté de joindre votre voix vénérée à la mienne pour qu'il soit facilité à sa veuve et à ses enfants les moyens pécuniaires nécessaires à leur vie.

Considérant l'époque avancée de l'état de l'impératrice, que les principes les plus élémentaires d'humanité respectent et protègent, je suis convaincu que les souverains et chefs d'Etat de l'ancien Empire austro-hongrois se joindront à nous et que leur proverbiale générosité ne sera pas démentie à cette occasion.

Le roi a décrété que la Cour d'Espagne prendrait le deuil pendant le temps maximum indiqué pour de tels événements.

Un emprunt forcé en Grèce

ATHENES, 4. — Le gouvernement a déposé cette nuit un projet de loi autorisant la conclusion d'un emprunt forcé. L'emprunt consiste en une réduction de 50% de la valeur des billets de la Banque Nationale en circulation. L'autre moitié de la valeur de ces billets devra être convertie en obligations.

Après une longue discussion, l'étude du projet a été renvoyée à la commission.

Au pays des Soviets

HELSINGFORS, 4. — De grands incendies ont éclaté, le 29 mars, dans divers points de la ville de Petrograd.

L'usine centrale de la société belge d'électricité ainsi qu'une grande partie de la gare Nicola ont été dévorées par les flammes. Un hôtel de l'ancienne banque d'Etat et des bâtiments du port sont également très endommagés. L'usine d'électricité Helios a brûlé le lendemain.

La « Krasnaïa » attribue les incendies à la malveillance, et, comme d'habitude, accuse les socialistes-révolutionnaires et les bolchevistes d'en être les auteurs.

REVAL, 4. — Des collisions sanglantes entre la milice et la foule se sont produites à Petrograd, sur les places Kazanskaïa et Sennaïa, lors de la tentative des autorités de confisquer les trésors des églises. Il y a eu des tués et des blessés.

A la suite de ces événements, le soviet de Petrograd a décidé de renoncer à l'application du décret sur les réquisitions dans les églises.

Des collisions sanglantes, dues à la même cause, ont eu lieu également à Toula, où des troupes régulières ont dû être envoyées au secours de la milice. La surexcitation de la population à Toula est très grande.

Le recrutement de l'armée française

PARIS, 5. — La Chambre discute le projet de recrutement de l'armée.

M. Poincaré s'élève contre le contre-projet Benazet, limitant la durée du service militaire à 12 mois. Le président du Conseil déclare qu'actuellement, pour assurer la sécurité du pays et l'exécution du traité, il est impossible de se rallier à tout autre service que celui de 18 mois. Quand les circonstances le permettront, et après maintes expériences nécessaires, le gouvernement sera tout disposé à diminuer le temps de service afin de réduire les charges du pays.

La Chambre repousse le contre-projet Benazet par 314 voix contre 227.

Qu'est-ce qu'une nourriture fortifiante et bon marché sous une forme concentrée? Un étui de TOBLER-NIM-ROD 1921 (Chocolat fondant fin avec biscuit au malt) préparé d'après un procédé breveté. Prix par étui seulement 70 centimes, contre 26.

A vendre

à l'état de neuf, un joli bureau-secrétaire, bois de marquetterie. S'adres. au bureau du journal.

CHANGE A VUE

Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (Sans engagement) 5 Avril 1922

	demande	offre
Paris	46.—	48.—
Berlin	1.40	1.75
Milan	27.—	28.—
Londres	22.80	22.75
New-York	5.08	5.18
Vienne	—04	—09
Bruxelles	43.—	44.50

LE POIDS DU PASSÉ

Telle qu'elle était, cette habitation, avec ses cordons de briques vermeilles, sa façade régulière, ses classiques pavillons, disparaissant en partie sous les rosiers grimpants et la vigne vierge, ses fenêtres largement ouvertes au soleil, était d'aspect gai et pimpant.

Un jardin anglais, joliment dessiné, dont les pelouses, sans avoir le vert intense de celles de Luzières, par contre s'égayaient de superbes corbeilles de fleurs printanières, encadraient gracieusement le riant castel.

Comme l'omnibus stoppait, Gontran, arrivé le premier, tendait déjà la main à sa tante et à sa mère, tandis que Mme Aymar de Viel-Fond, une femme d'une quarantaine d'années, petite et brune, semblant, tant elle était sévère et gaie, une châtelaine créée tout exprès pour cette riante demeure baignée de soleil, s'avancait à devant de ses hôtes avec un aimable empressement.

— Voyons, les jeunes, dit-elle avec un bon sourire, quand on eut échangé baisers et compliments, vous savez où est le tennis: allez-y directement; vous y trouverez mon collègue qui est en vacances, comme Jacques, ma fille et son amie Alice de Jaures; vous délivrerez mon malheureux mari qui a dû se résigner à faire un partenaire, combien médiocre! Ma bel-

le-mère est en conférence avec le bon abbé Laige; elle vous excusera de ne pas la saluer tout de suite.

— Je me joins à la jeunesse, afin d'aller retrouver Aymar, déclara M. de Cincroix; nous reviendrons ensemble.

Pendant que le baron, ses fils et Jacqueline se dirigeaient vers une allée bordée de rosiers par laquelle on arrivait très vite aux vieux arbres qui ombrageaient le tennis, la châtelaine introduisait Mme de Luzières et sa nièce dans un grand salon très clair, avec ses boiserie blanches, ses rideaux de satin jaune, très vivant aussi; des livres, des journaux dissimulés sur les tables, un piano ouvert, des tables à ouvrage, un métier à tapisserie montraient que cette pièce était le lieu de réunion de la famille. Une vieille dame, aux cheveux blancs, au visage distingué et un prêtre très âgé, au regard pénétrant et bon, s'y trouvaient déjà.

Une heure plus tard, Jacqueline, suivie de Thibaut, souleva à son tour la portière de satin de la pièce élégante. Sur les joues, habituellement mates de la jeune fille, l'ardeur du jeu sans doute, avait fait éclore des bouffées roses, et sous son canotier blanc, son front large se voilait à demi des boucles folles éblouies de la lourde chevelure, toujours un peu rebelle.

— Nos cadets infatigables, recommencent une autre partie, expliqua-t-elle, mais, avant de continuer le jeu, je me suis réservée le plaisir de venir saluer ma chère tante Laure et Monsieur le chanoine.

— Et tante Laure l'est reconnaissante, ma mignonne, d'avoir trouvé du plaisir à venir causer avec une pauvre vieille femme comme elle.

— Oh! ma tante! pourquoi parler ainsi, vous

si aimable et si bonne pour moi? Comment n'aurais-je pas du bonheur à vous revoir?

— Te voici tout en nage, observa Mme de Cincroix; ne va pas prendre du mal, au moins!

— Le soleil a touché les charmes, reprit Thibaut, et il chauffe fort au tennis, mais il fait délicieux ici!

— Nous aurons, je crois, cette année de précoces chaleurs, continua Odette.

— C'est vrai qu'il faisait très chaud au tennis, je m'en aperçois. Mais j'étais si passionnée par ma partie, partie que Thibaut et moi avons brillamment gagnée, que je songeais guère à autre chose.

— Laisse-moi demander des rafraîchissements pour toi et Thibaut et aussi pour les autres malheureux joueurs. Car, vraiment tu meurs de chaleur, continua Mme Aymar. Comme tu es ardente au plaisir, ma chérie! continua-t-elle, éblouissant de sa main le cou rond et un peu long de la jeune fille, tout moite encore.

— Oui, Mlle Jacqueline est une âme ardente en toutes choses, ajouta le vieux prêtre: ardente à la prière, aux bonnes œuvres, au plaisir. Et ce n'est certes pas un mal. Notre Seigneur hait les tièdes. Il y a tant de ressources dans les âmes vibrantes: bien dirigées, elles peuvent faire tant de bien!

— Avec de semblables natures, on n'arrive pas au but sans luttés, Monsieur le Chanoine répliqua en souriant la jeune fille.

— Ou serait le mérite, mon enfant, si le devoir était toujours facile?

— Oui, il y a de la jouissance à se vaincre, c'est vrai, et je l'avoue, j'aime la lutte, la lutte qui est dangereuse cependant, car on peut se laisser vaincre.

— Une âme forte se mêle et même une âme faible, si elle s'appuie sur le divin Crucifié qui a voulu tomber trois fois pour nous donner la confiance, reprit le vieillard.

— Notre Seigneur était Dieu, Monsieur le chanoine, répondit Jacqueline; il savait qu'il mourrait au Calvaire, c'est vrai, mais il savait aussi qu'il regagnerait ensuite le beau Paradis. Il n'était pas incertain comme nous le sommes parfois. Sait-on toujours où est le devoir, le droit chemin?

— Eh bien! ma mignonne, sais-tu ce qu'il faudra faire? déclara Mme la douairière de Viel-Fond, il faudra chercher un guide sûr, un bon mari, disons le mot: à deux on fait mieux la route.

— Et comment me le désirez-vous, ce bon mari, ma tante?

— Je le désire bon chrétien, sérieux et tendre sans être faible, expliqua la vieille dame.

— Puis intelligent et beau cavalier, vous négligez ces deux qualités, ma mère. Mais les jeunes filles les font quelquefois passer avant bien d'autres.

— Je désirerais surtout que mon Prince charmant possédât les qualités essentielles dont a parlé ma tante, puis je voudrais aussi qu'il fut d'une famille comme la nôtre; c'est là une faiblesse, mais, pour rien au monde, je ne ferai la concession du nom. Quant au reste, je demanderai seulement à mon fiancé de me plaire.

Un certain froid passa un instant sur l'assistance quand Jacqueline eut parlé ainsi; et Mme Aymar, réclamant l'aide de Thibaut, se précipita pour offrir des rafraîchissements, pendant que sa belle-mère renouait la conversation.

— Comment faut-il être pour te plaire, petite Line? disait Thibaut en offrant à sa cousine

un verre de sirop.

La jeune fille ne répondit rien, mais sous le regard ému du jeune officier, son visage s'empourpra, tel une fleur touchée par le soleil, puis ses paupières battirent doucement et, à l'émotion joyeuse qu'elle ne put dissimuler, Thibaut devina ce qu'il voulait savoir.

Pour cacher son trouble, Jacqueline saisit une revue illustrée, placée à la portée de sa main et se prit distraitemment à la feuilleter. Une actrice au fin profil qui souriait dans un cadre ovale attira soudain son attention.

— Où donc ai-je vu le visage de cette femme? murmura-t-elle.

— Quelle femme? demanda son cousin assis près d'elle.

— Miss Grace Smith, une nouvelle étoile de l'Opéra-Comique.

A ce nom tombant des lèvres de Mlle de Luzières, le vieux prêtre se troubla: une expression anxieuse se peignit sur son visage.

Très vite, il se ressaisit, mais son trouble n'avait pas échappé à la comtesse de Luzières, naturellement observatrice.

— Où donc pourrais-tu avoir vu cette actrice, Jacqueline? interrogea-t-elle. Elle est anglaise sans doute.

— A Paris, peut-être, répondit Mme de Viel-Fond, tandis que sa belle-fille montrait un ouvrage de broderie à la baronne Odette qui ne remarqua pas l'incident.

— C'est peu probable, expliqua alors Thibaut car cette actrice, qui a un grand talent et une réelle beauté bien qu'elle ne soit plus très jeune, a fait presque toute sa brillante carrière à l'étranger. Cette année seulement, m'a-t-on dit, Miss Grace Smith a été engagée à l'Opéra-Comique où j'ai eu le plaisir de l'entendre dans Manon, lors de mon dernier voya-

Grand stock! Prix réduits! APPAREILS DE LEVAGE J. BRUN & CIE., NEBIKON

Zephyr Savon de toilette pour grands et petits FREDERIC STEINFELS ZURICH Graines potagères, fourragères et de fleurs Maret & Bollin, Saxon

Ayer et Sierre Primes fr. 30,000.-, 20,000.-, 6,000.-, 1,000.-, etc. 1er tirage 31 mai

A VENDRE belle Maculatures S'adresser à Publicitas, Sion

TIMBRES EN CAOUTCHOUC Marc Gessler, Sion

Entreprise de charpente Commerce de bois en grumes ou sciés sur commande. WYSSBROD frères, LAUSANNE Clôture et treillage

Pour Messieurs La Bottine Boxcalf noire façon Derby, cousue Nos. 40/46 Frs. 19.50

Boucherie Agricole rue du Four 32 YVERDON Belle viande vache grasse et génisses 1re qualité le kilo fr. 2.20

Horoscopes gratuits pour tous ceux qui écriront de suite Le professeur ROXROY, astrologue américain très connu, dont les bureaux sont maintenant en Hollande...

Teinturerie Masson MONTREUX Téléphone 7.75 Teinturerie en toutes teintes - Deuil rapide - Lavage chimique - Installation pour teinture de drap en pièces - Service spécial d'expédition pour le dehors.

LES FIANÇAILLES Le père Colassier mit une trentaine de collets dans un sac et sortit de sa maison, la nuit tombée. Il traversa le village sans résister à la tentation d'entrer chez Trivel, l'aubergiste...

— Je te guette et tu me guettes... c'est au plus fin de nous deux. La sagesse eut été de laisser le garde user d'une inutile stratégie pour le prendre. Mais le vieux chouan avait son amour-propre...

— Tu n'as rien dit de ta femme, dit Clara les bras posés sur le table. Le garde allongea la main, elle ne retira pas les siennes. — C'est comme tu voudras! dit le père. Je ne te force point.

— C'est une affaire qui vous regarde, dit Clara n'en sera ni plus riche ni moins riche. Il faudra tout de même que la Clara se marie, elle est en âge. Ils arrivaient en marchant doucement devant la maison du vieux.

— C'est une affaire qui vous regarde, dit Clara n'en sera ni plus riche ni moins riche. Il faudra tout de même que la Clara se marie, elle est en âge. Ils arrivaient en marchant doucement devant la maison du vieux.

— C'est bizarre, continua-t-il en se penchant pour regarder la gravure de la revue, Miss Grace, qui est ici fort ressemblante, à la sourire et la bouche de Line! je m'explique maintenant pourquoi cette belle Américaine avait éveillé en moi un souvenir que je n'aurais su préciser.

— C'était une pièce charmante tendue d'une soie moirée bleu pâle à rayures satinées qui aurait pu voir jadis certaines des belles aïeules qui, du haut de leurs cadres, souriaient éternellement.

— C'est une affaire qui vous regarde, dit Clara n'en sera ni plus riche ni moins riche. Il faudra tout de même que la Clara se marie, elle est en âge. Ils arrivaient en marchant doucement devant la maison du vieux.

— C'est une affaire qui vous regarde, dit Clara n'en sera ni plus riche ni moins riche. Il faudra tout de même que la Clara se marie, elle est en âge. Ils arrivaient en marchant doucement devant la maison du vieux.

— C'est une affaire qui vous regarde, dit Clara n'en sera ni plus riche ni moins riche. Il faudra tout de même que la Clara se marie, elle est en âge. Ils arrivaient en marchant doucement devant la maison du vieux.